



## N° 134 Audit de gestion relatif aux immeubles avec encadrement pour personnes âgées – État de Genève

rapport publié le 8 février 2018

No 134 Immeubles avec encadrement pour personnes âgées – État de Genève			
Recommandations proposées	18	Ouvert	-
		Fermé	16
		Refusé	2

Sur les dix-huit recommandations émises par la Cour des comptes, quatorze ont été acceptées et quatre refusées.

Au 31 décembre 2024, les quatorze recommandations ont été mises en œuvre, dont deux durant la période sous revue. De plus, deux recommandations initialement refusées ont été mises en œuvre dans l'année.

Les recommandations mises en œuvre depuis le dernier suivi concernent :

- Le recensement des données relatives aux locataires actuels (recommandation 5) et la mise en place d'un « *monitoring* » de la demande (recommandation 16) : l'Office cantonal de la santé (OCS) reçoit désormais, sur une base annuelle, la liste des locataires ainsi que la liste des demandeurs. Il peut ainsi s'assurer que le profil des locataires correspond bien aux critères établis. En outre, les informations récoltées permettent également de suivre la trajectoire du locataire, ce qui est une donnée utile pour la planification médico-sanitaire.
- La revue du processus d'évaluation des demandeurs (recommandation 12 : initialement refusée) : l'OCS s'est assuré que les différents exploitants d'immeubles avec encadrement pour personnes âgées (IEPA) avaient bien mis en place des grilles d'analyse qui permettent d'évaluer l'adéquation du profil du demandeur avec les critères d'entrée en IEPA.
- La mise en place de contrôles sur le respect du cadre de référence (recommandation 18 : initialement refusée) : l'OCS a choisi de déléguer les contrôles aux exploitants et cette délégation est formalisée dans les objectifs des contrats de prestations.

La Cour constate ainsi que l'ensemble des recommandations acceptées a été mis en œuvre ainsi que deux recommandations qui avaient été initialement refusées. Elle clôture ainsi le suivi du rapport N° 134. La Cour ne peut que saluer les efforts fournis par l'OCS pour disposer d'un cadre plus précis et de données plus solides en lien avec le dispositif des IEPA, ce qui est d'autant plus important dans le contexte actuel de vieillissement de la population.

No 134 Immeuble avec encadrement pour personnes âgées – État de Genève					
Numéro	Libellé	Risques	Responsable	Date échéance	Statut
134-R1	Clarifier le concept d'IEPA.	Modéré	Directeur général de la santé	30.06.2019	Fermé
134-R2	Déterminer précisément les modes de financement de l'exploitation d'un IEPA.	Modéré	Directeur général de la santé	<del>31.12.2018</del> <del>31.12.2021</del> report 31.12.2023	Fermé
134-R3	Améliorer la communication autour du concept d'IEPA.	Modéré	Directeur général de la santé	30.06.2019	Fermé
134-R4	Effectuer une analyse des besoins en logement IEPA.	Mineur	Directeur général de la santé	31.12.2019	Fermé
134-R5	Effectuer un recensement des données relatives aux locataires actuels.	Mineur	Directeur général de la santé	<del>31.12.2019</del> <del>31.03.2022</del> <del>31.12.2023</del> report 30.06.2024	Fermé
134-R6	Effectuer une analyse de l'offre existante en logements à destination des personnes âgées.				Refusé
134-R7	Établir une planification des IEPA à long terme.				Refusé
134-R8	Améliorer la présentation des résultats de la planification.	Mineur	Directeur général de la santé	31.12.2019	Fermé
134-R9	Clarifier les rôles et les responsabilités.	Modéré	Directeur général de la santé	30.06.2019	Fermé
134-R10	Finaliser et valider formellement le cadre de référence.	Modéré	Directeur général de la santé	30.06.2019	Fermé



No 134 Immeuble avec encadrement pour personnes âgées – État de Genève					
Numéro	Libellé	Risques	Responsable	Date échéance	Statut
134-R11	Uniformiser les pratiques.	Modéré	Imad Directeur IEPA	<del>31.12.2020</del> report 30.06.2021	Fermé
134-R12	Revoir le processus d'évaluation des demandeurs.			31.12.2024	Fermé
134-R13	Rédiger une procédure d'octroi des dérogations.	Mineur	Directeur général de la santé	31.12.2018	Fermé
134-R14	Revoir le RSDom.	Modéré	Directeur général de la santé	<del>31.03.2021</del> report 31.12.2019	Fermé
134-R15	Mettre en place un système d'information et de reporting adapté.	Modéré	Imad Directeur IEPA	<del>30.06.2019</del> report 31.12.2019	Fermé
134-R16	Mettre en place un monitoring de la demande.	Modéré	Directeur général de la santé	<del>31.12.2019</del> <del>31.03.2022</del> <del>31.12.2023</del> report 30.06.2024	Fermé
134-R17	Affiner le suivi des prestations de l'exploitant.	Modéré	Directeur général de la santé	31.12.2019	Fermé
134-R18	Mettre en place des contrôles sur le respect du cadre de référence.			31.12.2024	Fermé